



**PRÉFET
DU DOUBS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
des territoires du Doubs**

Service Eau Risques Nature Forêt
Unité Nature Forêt
Affaire suivie par : Frédéric CHEVALLIER
Tél. : 03 81 65 61 96
frederic.chevallier@doubs.gouv.fr

Besançon, le 22 février 2021

Participation du public - Synthèse des observations du public

**Arrêté autorisant la lutte contre les corvidés classés espèces
susceptibles d'occasionner des dégâts organisée par divers GDON**

Soumis à la participation du public du 22 janvier 2021 au 12 février 2021
sur le site des services de l'Etat dans le Doubs

1 - Observation du public :

Aucune observation n'a été formulée par le public sur le projet d'arrêté autorisant une lutte collective organisée par divers GDON contre les corvidés classés susceptibles d'occasionner des dégâts.

2 - Décision :

Le projet d'arrêté est adopté sans changement.

Il est soumis à la signature et publié au registre des actes administratifs.

Vanessa GROLLEMUND,

Adjointe au chef de service